

<b>I. VUE D'ENSEMBLE DU PROJET</b>	
<b>A. DESCRIPTION DU PROJET</b>	
<b>1.1 Nom et numéro du projet</b>	<b>Création d'un réseau régional pour la sécurité des touristes AEC-ST-0014</b>
<b>1.1 Domaine prioritaire de l'AEC</b>	Tourisme durable
<b>1.2 Objectifs</b>	<p><u>Objectif général</u>: Faciliter la création d'un réseau régional pour la sécurité des touristes. Créer un environnement favorisant le dialogue entre les pays membres de l'AEC sur les problèmes des délits et du harcèlement à l'encontre des touristes.</p> <p><u>Objectif spécifique</u>: Examen des questions et élaboration de recommandations pour les politiques visant à résoudre les problèmes des délits et du harcèlement à l'encontre des touristes.</p> <p>Mettre au point un Plan d'action pour la protection et la sécurité des touristes et un Réseau de sécurité pour aider les équipes spéciales et les groupes de travail chargés de gérer la protection et la sécurité des touristes. Créer le Réseau régional pour la sécurité et la protection des touristes.</p>
<b>1.3 Justification</b>	<p>Le tourisme mondial a affiché un comportement variable ces quatre dernières années. La guerre d'Irak, les préoccupations sanitaires dues au SARS, le terrorisme et en particulier les événements du 11 septembre, ont eu des répercussions négatives sur les voyages à l'étranger, et plus encore sur ceux à longue distance. L'augmentation des délits dans un certain nombre de pays, et en particulier de ceux à l'encontre des touristes, constitue aussi une menace pour l'industrie touristique. Les arrivées de touristes dans la région de la Caraïbe ont chuté en 2001 (- 2%) et 2002 (- 3.4%). La fragilité et la vulnérabilité de l'industrie touristique face à des forces extérieures est une réalité à laquelle cette industrie est confrontée aujourd'hui bien plus qu'auparavant. Il est essentiel, pour garantir la survie de l'industrie dans la région, de maintenir l'image de la Caraïbe comme celle d'une destination sûre.</p>
<b>1.4 Résultats Composants</b> /	<p>L'étude diagnostique d'un groupe sélectionné de pays permettra: d'identifier l'infrastructure (législation, tribunaux, médias, police, collecte des données, etc.) en place dans la région pour traiter la question de la protection et sécurité des touristes; de répertorier les meilleures pratiques dans la région et au dehors et d'identifier celles qui seraient appropriées pour la région.</p> <p><b>Phase I</b> Etude diagnostique Atelier pour présenter les résultats et discuter des recommandations relatives aux politiques à appliquer</p> <p><b>Phase II</b> a) Structuration formelle du réseau pour la sécurité et la protection des touristes. (TSSN) et b) Mise au point d'une Plan d'action.</p> <p><b>Phase III</b> a) Mise en œuvre des actions prioritaires du Réseau pour la sécurité et la protection des touristes.</p>

1.5 <b>Coût et durée estimés</b>	Durée estimative totale : 6 mois  Phase I: 2 ½ mois Phase II: a) 5 mois b) 3 mois Phase III: à évaluer
1.6 <b>État actuel du projet</b>	Au stade de la conception
<b>B. PARTIES INTÉRESSÉES</b>	
1.7 <b>Organisme responsable</b>	Association des Etats de la Caraïbe (AEC)
1.8 <b>Bénéficiaires</b>	i. Touristes ii. Responsable de la sécurité nationale et de l'immigration, organisations touristiques nationales iii. Agents de voyage, voyagistes et fournisseurs de service auxiliaires v. Compagnies aériennes/ organisateurs de croisières v. Communautés locales vi. Opérateurs locaux vii. Hôtels et associations d'hôteliers viii. Police locale x. Etats membres de l'AEC
1.9 <b>Institutions collaboratrices</b>	<b>Les collaborateurs proposés sont:</b> L'Association des commissaires de police de la Caraïbe (ACCP) L'Association des hôteliers de la Caraïbe (CHA) L'Organisation caribéenne du tourisme (CTO) Le projet canadien pour la compétitivité économique (CPEC) L'initiative de la CARICOM en matière de sécurité La Banque Interaméricaine de développement (BID) Le programme ITRS de l'OEA Le Réseau centraméricain pour la protection des touristes.
1.10 <b>Institutions exécutrices</b>	Association des Etats de la Caraïbe (AEC)
1.11 <b>Institutions assurant le financement</b>	À identifier